



PREMIÈRE SESSION TERRITORIALE

PROGRAMME

Savines-le-Lac
26 mai 2023

2

LES RURALITÉS EN PARTAGE

À l'initiative de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (A.N.N.R.) et du Parlement rural français (P.R.F.), et sur invitation de l'association des maires ruraux des Hautes-Alpes, une session territoriale abordera, le 26 mai, à Savines-le-lac (05), le thème des « ruralités en partage », avec la participation de Dominique Faure, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et des ruralités.

La prise de conscience des enjeux de la ruralité met en relief ses atouts, ses valeurs et dans le même temps donne une légitimité aux propositions des élus, des responsables et des acteurs locaux et nationaux, impatientes de voir pris en compte une nouvelle approche de la dynamique des territoires.

Pour les membres du P.R.F., le temps est venu de passer des paroles aux actes en apportant des réponses aux défis environnementaux et sociaux, avec en fil rouge tout ce qu'apportent et peuvent apporter les ruralités en partage.

Partage des ressources avec le thème de l'eau, partage des valeurs nourries de l'engagement des acteurs locaux du monde associatif et enfin partage des richesses par la prise en compte des aménités rurales que le P.R.F. souhaite promouvoir.

AVEC LE SOUTIEN DE :

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

 **LA POSTE**
GROUPE


**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

3

OUVERTURE - 9 H 45

- **Marc Beynet**, président des maires ruraux des Hautes-Alpes
- **Bernard Delcros**, président du Parlement rural français et sénateur du Cantal
- **Dominique Faure**, ministre déléguée chargée de la ruralité

TABLE-RONDE - 10 H 15

L'eau, une nécessaire ressource en partage.

L'enjeu de l'eau s'impose tant par ses notions de ressource épuisable que par celle de sa gestion. Communes et intercommunalités s'emparent de la réforme de sa gestion, l'industrie et l'agriculture expriment pour leur part leurs besoins professionnels pendant que les villes et métropoles en aval l'attendent. Derrière le cadre administratif du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, des agences de l'eau visant à concilier le développement des différents usages et la protection des milieux, le débat avance un objectif : mieux et moins consommer.

- **Joël Giraud**, ancien ministre, député des Hautes-Alpes
- **Fanny Lacroix**, vice-présidente de l'Association des maires ruraux de France et maire de Châtel-en-Trièves
- **Nathalie Rousset**, vice-présidente du Comité national de l'eau
- Un représentant de l'Agence de l'eau

TÉMOIGNAGES - 11 H 30

L'engagement associatif et citoyen des territoires : une proximité de valeurs

Témoignages des représentants régionaux ou nationaux du Parlement rural français sur leur engagement dans les différents domaines : familles, formation, jeunes, culture, hébergements, loisirs, etc.

4

BUFFET - 12 H 45

TABLE-RONDE - 14 H 15

Les aménités rurales

La prise en compte des aménités rurales dans l'action publique est un projet qui fait son chemin. Le sentiment d'abandon qu'expriment les populations rurales peut trouver un intérêt dans ces aménités rurales, définies comme un agrément ou un avantage économique qui présentent un caractère marchand ou non directement marchand. Cet agrément est procuré par un paysage ou son environnement au sens des caractéristiques géophysiques biologiques naturelles ou résulte d'une action humaine non nécessairement destinée à produire, telles que les activités agricoles et forestières.

- **Bernard Delcros**, président du Parlement rural français et sénateur du Cantal
- **Cécile Gallien**, vice-présidente de l'Association des maires de France (A.M.F.) et maire de Vorey
- **Éric Krézel**, vice-président de l'Association des maires ruraux de France et maire de Ceffonds
- **Michel Py**, co-auteur du rapport : *Les aménités rurales et leur prise en compte dans l'action publique*

CLÔTURE DE LA SESSION - 16 HEURES

Propositions et conclusion par Bernard Delcros

PARLEMENT RURAL FRANÇAIS